



Le Syndicat Mixte du Parc naturel régional du Haut-Jura recrute un Chef du service Grand Cycle de l'Eau - GEMAPI

Contexte :

Le poste que le Parc naturel régional du Haut-Jura cherche à pourvoir s'inscrit au sein du Pôle Environnement-Gestion de l'espace qui compte aujourd'hui une douzaine de personnes, dans le cadre de l'entrée en vigueur et de la structuration de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).

Le Syndicat Mixte du Parc naturel régional du Haut-Jura intervient en effet depuis plus de 20 ans sur les rivières et zones humides de plusieurs bassins versants de son territoire et il s'est vu confié, assez naturellement, par 10 Communautés de Communes du bassin versant de la Haute Vallée de l'Ain et de l'Orbe et 5 Communautés de Communes de la Valserine, l'exercice de cette nouvelle compétence GEMAPI. A horizon 2019, il sera également missionné pour exercer un certain nombre de missions associées dites Hors GEMAPI.

Ces nouvelles compétences vont l'amener à intervenir très largement au-delà du périmètre classé Parc naturel régional et à prendre en charge des missions qu'il n'exerçait pas ou peu jusqu'à présent. Cela concerne en particulier le champ inondation (définition des zones à protéger, prise en charge de la surveillance des ouvrages, travail en lien avec les communes et les services de l'Etat sur cette thématique etc.).

De ce fait, il va sensiblement renforcer son équipe rivières qui devrait courant 2019, se composer de 8 personnes :

- le chef de service lui-même
- trois chargés de mission répartis en fonction des sous bassins versants
- quatre techniciens de rivières répartis également par sous bassins versants.

A ce jour, cette équipe compte 1 chargé de mission et 2 techniciens. Le travail sur les rivières et les zones humides est également pris en charge, en fonction des projets, par les chargés de mission Milieux Naturels qui relèvent d'un autre service au sein d'un même pôle environnement.

Missions :

Placé sous l'autorité du Président du Parc, du Vice-Président en charge du Grand Cycle de l'Eau, du Directeur du Parc et de la Directrice-adjointe en charge du Pôle Environnement-Gestion de l'espace, le (la) Chef(fe) de Service aura en charge les dossiers suivants :

- Coordination de l'équipe Grand Cycle de l'eau

Cette équipe sera répartie sur deux sites (Lajoux, siège de la Maison du Parc et un second site encore à définir) de façon à pouvoir intervenir en moins d'une heure sur chaque point des bassins versants.

En tant que coordinateur de l'équipe Grand Cycle de l'eau, le (la) chef(fe) de service aura pour tâche de :

- Coordonner l'action des Chargés de mission (eux-mêmes ayant à encadrer les techniciens) de façon à stimuler des démarches cohérentes, priorisées, lisibles pour le territoire ;
- Assurer le lien avec les services de l'Etat, des Régions, des Départements, de l'Agence de l'eau et autres partenaires en charge du déploiement et du financement des politiques liées à l'eau. On note que sur ces bassins versants, la relation aux Départements de l'Ain et du Jura est particulièrement importante (ENS, rivière sauvage, régies départementales sur des sites touristiques).

- Participer, en lien avec les chargés de missions, aux révisions du SDAGE Rhône-Méditerranée et du programme de mesures des sous bassins de la Haute Vallée de l'Ain et de la Valserine.
- Appuyer et coordonner les Chargés de mission dans la préparation d'avis divers sur des projets ou des politiques ayant trait aux rivières.

- Animation des Conférences de bassins versants et participation à certains Bureaux, Comités Syndicaux et aux Comités de Pilotage des sous bassins versants.

Sur chacun des deux grands bassins versants sur lesquels le Parc exercera des missions GEMAPI et Hors GEMAPI, il est prévu que la gouvernance soit organisée autour de Conférences de bassins versants, instance politique regroupant les délégués élus des Communautés de Communes adhérentes, ayant confié la GEMAPI et les missions Hors GEMAPI au Syndicat Mixte du Parc. Ces conférences prépareront les Comités Syndicaux.

A ce titre, la personne recrutée devra, en lien avec son équipe et les fonctions supports du Parc (gestionnaires, comptable, assistantes) :

- préparer les programmes d'actions annuels en cohérence avec les moyens financiers disponibles
- monter les plans de financement
- coordonner et présenter les bilans d'activités
- coordonner les actions de communication, sensibilisation (en lien avec l'équipe du Parc, en particulier chargée de mission Communication et Education à l'environnement)
- animer les réunions des conférences de bassins versants
- participer, selon les dossiers, à certains Bureaux et Comités Syndicaux du Parc.

Il appuiera également ses chargés de mission dans l'animation des Comités de pilotage/Comités de rivières organisés à l'échelle des sous bassins versants et regroupant les élus locaux et les partenaires (fédération de pêche, AAPPMA, Administrations, Départements, Régions, Agence de l'Eau etc.).

- Prise en charge et coordination de l'enjeu inondation

Cette mission s'inscrit dans le champ exclusif de la GEMAPI ; ainsi, il s'agira de coordonner la réflexion menant à l'identification des zones à protéger, des systèmes d'endiguement et des niveaux de crues : suivi des études nécessaires (confiées à des prestataires), conventionnement avec les propriétaires de digues (EDF, communes etc.), lien aux services de l'Etat.

Il proposera, construira (aspects techniques et financiers) et encadrera les travaux relatifs à cette mission de prévention des inondations. Sachant qu'en fonction du type de travaux, il pourra être fait appel à des bureaux d'études et maîtres d'œuvre.

En la matière, il devra avoir un regard expert sur les opérations de restauration morphologique proposées par les Chargés de mission du pôle et devra alimenter la réflexion de ses collègues du pôle développement (en particulier chargés de mission urbanisme).

- Lien à l'Ain Aval et à EDF

Sur l'aval du bassin versant de l'Ain (aval du barrage de Coiselet), la GEMAPI et les missions Hors GEMAPI associées sont prises en charge par le Syndicat de l'Ain Aval et ses Affluents (SR3A). Les enjeux d'échanges entre l'amont et l'aval sont extrêmement importants ; en effet, les besoins en eau sont, pour des raisons diverses, très forts de part et d'autre des barrages gérés par EDF, en particulier en été. De ce fait, il est fondamental de créer des relations de confiance avec le SR3A et avec EDF et de mettre en place des échanges réguliers. Ces derniers devront également permettre de mutualiser, le cas échéant, des actions à l'échelle du grand bassin versant de l'Ain.

Profil :

- Bac + 5 dans la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations avec 5 années d'expérience minimum

- Connaissances indispensables :
 - o Dans le domaine de la gestion des risques liés aux inondations : rôles et responsabilités des différents acteurs (prévention, alerte, gestion de crise), réglementation, outils financiers ; Ce point est particulièrement important dans la mesure où il fait défaut actuellement au sein de l'équipe du Parc ;
 - o Dans le domaine de l'eau : hydrologie et hydraulique ;
 - o Fonctionnement des cours d'eau : hydromorphologie, environnement, biologie, continuité écologique, transport solide, stabilisation de profil, aménagements piscicoles etc.
 - o Réseaux et partenaires institutionnels, acteurs de la politique de l'eau, usagers (agricoles, moulins, forestiers...) et associations (pêche, loisirs nautiques...)
 - o Techniques spécifiques à la conduite de travaux et à la gestion de cours d'eau et milieux aquatiques : travaux d'aménagement, de restauration et d'entretien, compétences techniques sommaires sur les ouvrages hydrauliques structurants (digues...)
- Autres compétences attendues : capacité à animer une réunion, aisance orale, capacité rédactionnelle, sens du travail en équipe, capacité à encadrer et entraîner une équipe, capacité à travailler en autonomie et à rendre compte, esprit d'initiative, disponibilité (réunions possibles en soirée ou certains week-ends), rigueur et méthode.
- Maîtrise indispensable des outils informatiques : Word, Excel, PowerPoint (et SIG serait un plus).

Grade :

Catégorie A (Ingénieur Territorial), agent fonctionnaire ou non titulaire de droit public.

Poste :

- Contrat à Durée Déterminée de 3 ans (renouvelable)
- Poste à temps plein, 35 h, basé à LAJOUX (39310)
- Véhicule personnel et permis B indispensables
- Prise de poste : 8 octobre 2018
- Salaire selon profil

Merci d'adresser votre candidature par courrier (lettre de motivation et CV), **pour le 12 septembre 2018 au plus tard**, à Monsieur le Président, Maison du Parc du Haut-Jura, 29 le Village, 39310 LAJOUX.

L'audition des candidats retenus est prévue le **mercredi 26 septembre 2018**.